



2,8 millions d'euros attribués à la CCI des Deux-Sèvres pour gérer la plateforme multimodale "Niort terminal"

jeudi 20 novembre 2008, par [lpe](#)

Après quelques mois d'attente, la CCI des Deux-Sèvres vient d'avoir le feu vert pour créer et gérer la plateforme multimodale "Niort terminal", base arrière du port de La Rochelle.

L'article 9.2 du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013 prévoit en effet le financement de cet outil et une subvention de 2,8 millions d'euros a été attribuée sur un programme d'investissement de 7 millions d'euros.

Ce programme ambitieux, qui rassemble la **Communauté d'Agglomération de Niort**, la **Communauté de Communes Plaine de Courance** et la **Communauté de Communes d'Arc en Sèvre**.

Cette subvention permettra le financement :

- de l'aménagement de la desserte ferroviaire de la ZAC Champs Albert (Altansèvre),
- de l'extension des capacités de sous-embranchement de la ZA Fiée des Lois, de la construction d'une station de lavage de wagons citernes et de l'aménagement de quais sur la ZA Fiée des Lois,
- du démarrage expérimental de Niort TERMINAL et de la réalisation des études techniques et juridiques nécessaires à l'aménagement d'une plateforme de transport combiné de 10 000 m² + 10 000 m²,
- de la promotion et de la communication de l'ensemble de l'opération.

Né du développement inéluctable du commerce mondial et face aux nouvelles exigences liées au transport de marchandises, ce projet consiste à **profiter de la situation exceptionnelle du bassin niortais en termes d'infrastructures de communication, pour accueillir de nouvelles activités industrielles et logistiques complémentaires aux activités générées par le développement du Port Autonome de La Rochelle.**

Il s'appuie en particulier sur le réseau ferré existant et vise à rendre performants les échanges de marchandises entre les ports de la façade Atlantique et les zones d'activités économiques du sud Deux-Sèvres.

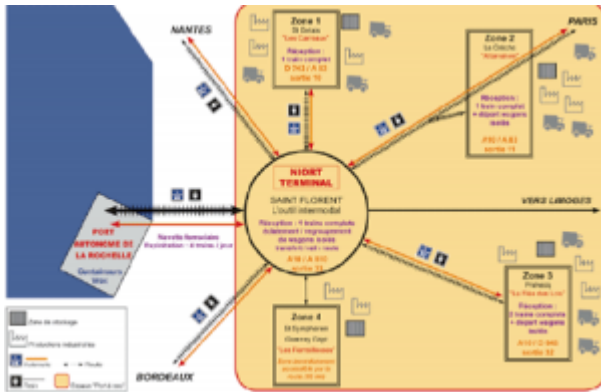
Le projet consiste à mettre en place une plate-forme multimodale et multi-sites s'articulant autour d'un site structurant Niort TERMINAL, connecté à plusieurs zones d'activités économiques périphériques et complémentaires, offrant **300 hectares immédiatement disponibles.**

En détails, il s'agit :

- d'utiliser un site ferroviaire existant (Niort TERMINAL à St Florent) et opérationnel, d'en développer les capacités au regard des nouveaux besoins du Port Autonome de La Rochelle,
- de donner une nouvelle impulsion aux espaces économiques du sud Deux Sèvres (notamment les zones d'activités Atlansèvre et de la Fiée des Lois) en renforçant leurs capacités d'accueil d'entreprises

embranchées,

- d'apporter de nouveaux services à la logistique ferroviaire par la création d'une offre complémentaire et régionale (station de lavage de wagons-citernes).



Plus sur www.cci79.com